

OBJECTIFS :

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs : d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ; de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ; de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

PUBLIC VISÉ ET PREREQUIS

Le candidat doit être titulaire du permis A2 depuis plus de 2 ans la formation peut être suivie 3 mois avant les 2 ans du A2

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

7 heures

Cf. Convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ D'ORGANISATION

En présentiel

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia. Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

TARIF

Contactez Fégelé FORMATIONS : 03.54.44.45.44
contactfegeleformations@gmail.com

Personne en situation d'handicap :

Contactez Fégelé Formations 03.54.44.45.44

Etablissement accessible aux personnes handicapées

PROGRAMME

Séquence Théorie (durée : 2 heures)

- Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

Séquence Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Séquence Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

- Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.
- Réalisation d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Un questionnaire pour mesurer la satisfaction des stagiaires est envoyé en fin de formation , les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés... Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

ENCADREMENT :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. et de la mention Deux Roues.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Alternance de théorie et de pratique Salles de cours équipées de moyens multimédia. Aires d'évolution spécialement aménagées. Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement. Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

SANCTION DE LA FORMATION :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière